



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

18 mai 2021

Communiqué de l'AMF concernant la société Solutions 30 SE

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a constaté, en lien avec la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), autorité compétente au Luxembourg, que la société Solutions 30 SE, société luxembourgeoise cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris, n'a pas publié son rapport financier annuel (RFA), comprenant le rapport d'audit signé par ses commissaires aux comptes sur les états financiers, dans les quatre mois suivant la fin de son dernier exercice, comme l'impose la réglementation en vigueur.

En vue d'assurer une bonne information du marché et conformément au règlement européen sur les abus de marché, l'AMF précise avoir demandé dès le 7 mai 2021 à la société Solutions 30 SE de publier sans délai un communiqué, établi avec l'accord de ses commissaires aux comptes, informant le marché du calendrier envisagé pour la remise du rapport d'audit sur ses comptes au 31 décembre 2020 ainsi que de la nature et l'étendue des travaux restant à accomplir. En l'absence de publication des éléments demandés, l'AMF a réitéré auprès de cet émetteur, le 17 mai 2021, sa demande de publication sans délai d'un communiqué apportant au marché les informations précitées.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des



marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [https://www.amf-france.org]

CONTACT PRESSE

— Direction de la communication

+33 (0)1 53 45 60 28

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



ACTUALITÉ

INFO PÉRIODIQUE & PERMANENTE

24 octobre 2025

Reporting de durabilité des entreprises : l'AMF attire l'attention des sociétés cotées sur les recommandations 2025 de l'ESMA



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

14 octobre 2025

Arrêté des comptes 2025 : l'AMF alerte sur les points de vigilance et livre ses recommandations



ACTUALITÉ

FINANCE DURABLE

07 octobre 2025

Reporting de durabilité des entreprises : l'AMF répond à la consultation de l'EFRAG sur la simplification des normes



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

